

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Lognoné

Prénom : Kevin

Institution ou entreprise :

Axe(s) :

- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : Jusqu'à quel point notre société est-elle dépendante de la science ?

Résumé de votre contribution :

Madame, Monsieur,

Votre appel à contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable a retenu toute notre attention. Je suis heureux de vous transmettre le livre blanc que notre équipe d'étudiants chercheurs avait défendu en 2012 autour du thème : "Jusqu'à quel point notre société est-elle dépendante de la science ?". L'équipe avait remporté le 2eme prix national à l'occasion de ce concours de prospective, initié par le Conseil départemental de la Vienne, en mémoire à René Monory. Vous trouverez ci-dessous les principaux points défendus, qui pourraient, je l'espère, enrichir vos sphères de réflexion sur le rôle des départements, comme échelon et incubateur territorial : Santé : Département attentif Communication(s) : Département cognitif Sécurité : Département inclusif Ethique : Département prospectif Actuellement, le site industriel de la Roche Posay (dans la Vienne) a été choisi par L'Oréal pour fabriquer et fournir en gel hydro-alcoolique les autorités sanitaires. Vous en souhaitant bonne réception, Kevin LOGNONÉ

Concours -Futurs en Vienne-

Jusqu'à quel point
notre société
est-elle dépendante
de la **science** ?

Santé : Département attentif

Communication(s) : Département cognitif

Sécurité : Département inclusif

Ethique : Département prospectif



Sommaire

| | |
|--|------|
| Introduction..... | p.3 |
| Santé : Département attentif..... | p.5 |
| Communication(s) : Département cognitif..... | p.7 |
| Sécurité : Département inclusif..... | p.9 |
| Ethique : Département prospectif..... | p.11 |
| Conclusion..... | p.14 |

LA MISE EN MOUVEMENT

« Renouer avec l'utopie des bâtisseurs d'aventures scientifiques et techniques »

L'Histoire se souvient toujours de ces lieux vers lesquels, à un moment donné, des forces créatives ont souhaité converger.

Résultat du tamisage opéré par le temps, la multitude de sites et de machines industriels encore présents en Vienne offre un reflet étonnant de l'histoire scientifique et technique dans le département.

De la première bombe aérosol européenne fabriquée en 1953 dans l'usine de la Société poitevine de conditionnement à Saint-Benoît, que d'activités insolites ont réussi grâce au talent et à l'ingéniosité de leurs créateurs à façonner le monde : distillerie d'alcool de betterave, filature de genet, tannerie de peaux d'oie, fabrication de chamotte, transformation de la résine de pin, transformation de la caséine...

LE TEMPS DES IDÉES

« Parler au monde : La Vienne et les défis de la science »

Notre monde a déjà connu deux mondialisations.

De la première, celle des grandes découvertes, nous avons hérité un monde achevé, un monde dont Magellan pouvait faire le tour, un monde que l'on pouvait explorer et cartographier. Un monde où l'on entendait reconnaître scientifiquement la Roche-Posay puisque dès sa création sous Richelieu, l'Académie des Sciences y dépêchait des savants pour étudier ses eaux si bénéfiques aux soins de la peau.

De la seconde, celle des révolutions industrielles, nous avons hérité un espace non seulement achevé mais domestiqué, asservi même parfois, comme certaines traces du patrimoine de Châtellerault peuvent offrir le témoignage.

Avec la troisième mondialisation, celle dont René Monory souhaitait être à la fois l'acteur et le promoteur, celle dont les bâtisseurs de nouvelles technologies audiovisuelles avec le Futuroscope entendaient modifier la perception que le monde se faisait de lui-même.

Désormais, la notion d'espace continue à évoluer car internet non seulement abolit la distance qui sépare les hommes mais ouvre un monde virtuel qui est par définition, sans limites. Un monde où chacun peut entrer en contact avec l'autre. Un monde où chacun peut **construire son propre territoire**.

IMAGINER LES POSSIBLES

« Mon village dans un monde global »

Dans un monde où les talents sont nomades, les capitaux voyageurs et les emplois mobiles, les décideurs territoriaux occupent une responsabilité particulière pour permettre à notre époque de prendre pleinement conscience d'elle-même et de dépasser de formidables aventures individuelles pour entrer de plain-pied dans l'histoire collective.

Quelles nouvelles dynamiques collaboratives le territoire département doit-il trouver pour écrire ses politiques publiques ? Comment les avancées scientifiques et technologiques peuvent l'aider à bâtir une gouvernance renforcée ?

CHOISIR UN CAP

« Défricher de nouvelles pistes d'action publique »

Dans un principe proche de celui des pôles de compétitivité, explorons le champ des possibles pour accompagner les projets stratégiques et une meilleure prise de décision à l'horizon des développements futurs dans les domaines de la santé, de la sécurité et des communications et de l'éthique.

La révolution verte, la révolution numérique, la révolution génétique, toutes les révolutions qui s'annoncent dans l'ordre de la pensée, dans l'ordre de la connaissance, dans l'ordre de l'intelligence, porteront des rêves, feront vibrer des ambitions, rythmeront des espérances, plus haut, plus loin et avec une intensité que sans doute jamais nous n'aurions pu l'espérer.

Mais le destin du monde et le nôtre ne peuvent pas être déterminés que par la science et par la technique. Le destin du monde doit exprimer des valeurs, des idées, de l'esprit, de la conscience, c'est une forme de morale qui doit mener le monde et les acteurs territoriaux doivent pouvoir l'incarner et l'écrire! Le monde n'a jamais eu autant besoin d'un nouvel humanisme. Les progrès de la science et de la technique le réclament mais les crises l'exigent; le rapport à l'avenir devenu tellement angoissant pour tant de jeunes l'impose.

Dans cette somme de réflexions, nous souhaité nourrir la vision future du territoire de la Vienne à travers quatre axes prospectifs :

1/ Santé : Département attentif

2/ Communication(s) : Département cognitif

3/ Sécurité : Département inclusif

4/ Ethique : Département prospectif

Santé : Département attentif

D'ici à 2030, l'âge moyen de la population du territoire départemental va augmenter de 4 ans et dépasser l'âge moyen national. Les plus de 60 ans représenteront plus de 31% de la population départementale, soit 1 habitant sur 3, contre 22% aujourd'hui. Risques ou opportunités ? Cette situation ouvre dans tous les cas des pistes de développement à saisir dès aujourd'hui pour développer de nouvelles réponses aux besoins des femmes et des hommes du département : leur engagement dans la cité doit être soutenu. Leur qualité de vie appelle des actions spécifiques, aussi bien en matière de mobilité, d'autonomie, de loisirs, de logement, d'aides à domicile que de santé.

Fédérer les énergies

Dans bien des domaines et notamment dans ceux des services publics et des solidarités, le Conseil général est un fédérateur d'énergie. Il n'a pas vocation à agir seul. Les spécialistes et les professionnels sont souvent à l'origine des projets et les Conseils généraux disposent, sur ce sujet, de compétences importantes. Pour accompagner ces énergies, le Conseil général pourrait jouer un rôle d'ensemblier pour permettre de nouvelles perspectives à cet enjeu fondamental qu'est le vieillissement.

La création d'un Gérontopôle, un projet innovant et unique en France

« L'approche traditionnelle d'accompagnement de l'âge est dès à présent dépassée. Là où prévalait uniquement une logique d'assistance sur les seules pathologies ou la dépendance, se dessine un nouveau paradigme : dans le même temps, améliorer la qualité de la vie des personnes âgées, aider les aînés à vivre en autonomie et valoriser la réponse à leurs besoins spécifiques comme un fort relais de croissance économique départemental. » développe dans ces récents travaux le Pr Gilles Berrut, Président de la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie.

Pôle de recherche et d'expertise sur les enjeux du bien vieillir, mais aussi centre d'étude et d'observation, le Gérontopôle aurait vocation à améliorer la prise en compte des besoins des personnes âgées en permettant des synergies entre les universitaires, les acteurs de la santé, de la formation et de la recherche, les entreprises et les institutions publiques qui interviennent dans le champ de la gériatrie et de la gérontologie.

Une Maison de la Longévité, dont la maîtrise d'ouvrage pourrait être portée par le Conseil Général pourrait ainsi voir le jour à la Roche-Posay.

Institution pluridisciplinaire, le Gérontopôle pourrait être conjointement portée par l'Université, le CHU de Poitiers, la Société Française de Gériatrie et de Gérontologie, la Sem, le réseau des Greta, le Conservatoire National des Arts & Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne et l'Observatoire Régional de la Santé.

La naissance d'un Gérontopôle accompagnerait opportunément un changement de société vers un âge avancé, actif et autonome. Aux aidants, professionnels ou bénévoles, aux industriels, aux collectivités territoriales, aux thérapeutes, aux chercheurs, aux établissements de santé, aux services de soins à domicile et surtout, en premier lieu, aux aînés, le Gérontopôle proposerait un nouveau projet économique, sociétal et social : la longévité est une chance pour les habitants de la Vienne.

La Roche-Posay, future capitale mondiale du thermalisme ?

C'est pourquoi, nous proposons que cet ambitieux projet prenne corps à la Roche-Posay reconnue scientifiquement, puisque dès sa création sous Richelieu, l'Académie des Sciences y dépêcha des savants pour étudier ses eaux si bénéfiques aux soins de la peau. La légende veut que la révélation des vertus curatives des eaux soit due à la guérison miraculeuse du cheval du célèbre chevalier Du Guesclin. L'animal, atteint d'une affection cutanée jugée incurable s'était alors réfugié près des sources, et, en se vautrant dans l'eau des « Fontaines » avait rapidement guéri de façon surprenante.

La réputation des eaux s'était vite répandue, et dès le XVI^e siècle, l'affluence était déjà considérable ainsi que le prouvent des documents authentiques datant de 1567 et 1573, comme le journal de Denis Généroux, notaire à Parthenay. A un mois d'intervalle, apparaît celui de Michel Leriche, avocat au siège royal de Saint Maixent qui vante les fontaines de jouvence à 8 ou 9 lieues de Poitiers.

Au-delà de son positionnement géographique La Roche-Posay renvoie aussi à une marque d'une ligne de produits de beauté, de soins de la peau et du corps au contenu évocateur. Cette double identité offre un puissant levier de marketing territorial.

Par un effet de réseau avec des chercheurs et des cadres dirigeants du monde entier, ce pôle pourrait avoir la double finalité d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et d'être un relais de croissance, de connaissance et d'excellence pour tous les acteurs impliqués dans le vieillissement. Le Gérontopôle deviendrait un pôle de compétence qui pourrait reposer sur quatre axes de développement : la recherche fondamentale et appliquée, la formation aux métiers de l'autonomie et de la longévité, le développement économique régional, le conseil et le diagnostic territorial.

A terme, ce projet stratégique pourrait nourrir l'émergence d'un pôle de réflexion international en s'appuyant sur l'expertise locale dans les domaines de l'innovation et de la santé.

Communication(s) : Département cognitif

La vie d'un territoire se nourrit de deux sources apparemment contraires: l'enracinement et le mouvement. Les opposer, c'est mourir ; les conjuguer, c'est grandir. Il faut à la vie des racines et des ailes, des souvenirs et des projets, un héritage et une espérance...

La thématique en vogue de l'économie de la connaissance a placé l'enseignement supérieur au cœur des préoccupations territoriales. La quête de meilleures performances dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'innovation a abouti à une remise en cause du rôle de l'Etat. Au cours des dernières décennies, la mobilité internationale des étudiants et des universitaires s'est développée et est même devenue une source de revenus. L'intensification de ces échanges, dans le cadre de la mondialisation, annonce peut-être l'avènement prochain d'un marché international de l'enseignement supérieur où la Vienne, en s'appuyant sur l'écosystème technopolitain du Futuroscope et ses ressources à forte valeur ajoutée en matière de e learning, pourrait jouer un rôle de premier rang.

Dans le contexte de mondialisation, l'internationalisation est plus que jamais une nécessité pour accompagner l'enjeu central que constitue la formation des élites dans un monde en mouvement. Facteur essentiel de l'attractivité et du rayonnement culturel, scientifique et économique, l'accueil des étudiants étrangers devrait constituer l'un des axes majeurs de la stratégie départementale à l'horizon des prochaines années. Les citoyens, les politiques et les médias portent une attention quasi obsessionnelle sur les délocalisations vers les pays en développement, accusées de vider progressivement notre territoire de toute activité économique et d'engager la France dans un processus irréversible de déclin. L'objectif de cette contribution est de montrer que le problème est ailleurs : la France attire aujourd'hui deux fois moins d'étudiants européens que l'Allemagne, et trois fois moins que le Royaume-Uni. Il importe donc pour notre pays, dans le contexte d'une économie du savoir mondialisée et compétitive, de développer une politique d'attractivité en direction des élites étrangères qui permette de rééquilibrer en notre faveur le flux mondial d'échanges éducatifs, scientifiques et techniques. Dans ce concert, le territoire départemental a des cartes à jouer pour se connecter à la source de ce mainstream mondial.

A cet égard, un modèle mérite d'être observé de près concernant la Vienne qui polarise sur son territoire un rayonnement universitaire majeur avec de véritables potentialités à renforcer à l'international.

Dispositifs d'attractivité : si la Vienne était l'Australie

L'Australie attire de plus en plus d'étudiants internationaux dans son système d'enseignement supérieur. En 2010, le nombre d'étrangers inscrits dans des établissements supérieurs australiens était de 257 637, soit 20 % des étudiants en Australie. En comptant les programmes universitaires "off-shore", faits à l'étranger, 25 % des étudiants.

Ces chiffres placent l'Australie au 3e rang des pays d'accueil des étudiants internationaux dans le monde selon l'UNESCO. Parmi les étudiants étrangers, plus de 50 % viennent de Chine, d'Inde et de Malaisie. Les revenus apportés par les étudiants étrangers sont très importants ; l'apport des étudiants étrangers à l'économie nationale s'élève en 2010 à 13 milliards d'euros par an. Le système d'enseignement supérieur est ainsi l'une des principales "industries" australiennes et sa commercialisation représente la première source d'apport de devises pour ce pays.

Les objectifs ainsi fixés par les autorités australiennes ont consisté à :

- renforcer la demande pour étudier en Australie ;
- repositionner l'Australie en tant que fournisseur d'un enseignement de grande qualité auprès des étudiants internationaux ;
- construire un secteur d'enseignement international durable

L'originalité et le succès de la politique australienne d'attractivité des étudiants internationaux

Depuis 2002, l'Australie a vu le nombre de ses étudiants étrangers augmenter de 43 % et atteindre un total de 257 637 en 2009 selon l'UNESCO.

L'Asie domine nettement comme région d'origine : avec 203 919 étudiants asiatiques en Australie en 2009, soit 79 % du total des étudiants étrangers en Australie.

Le pays des kangourous entretient une politique très dynamique de recrutement des étudiants étrangers. De nombreux programmes "off-shore" existent aussi soit sous la forme de campus australiens installés dans d'autres pays (en Asie, Moyen-Orient ou Afrique) soit en partenariat avec des institutions locales.

Dans ce sens, une coordination entre les politiques de stratégie internationale des pôles d'enseignement supérieur et la politique départementale d'attractivité pourrait jouer un rôle inattendu pour la Vienne.

En s'inspirant du modèle australien et en développant des modules de formation à distance en direction des élites asiatiques désireuses de s'imprégner des codes de l'Occident, la Vienne pourrait devenir à terme un impressionnant laboratoire de transmission du savoir, capable de relier, à l'instar du port de la Rochelle, le Ponant au Levant. Le repositionnement de la Vienne comme un fournisseur de services d'éducation de haut niveau aux étudiants internationaux constitue un formidable enjeu d'avenir. A terme, la construction d'un secteur d'éducation internationale pour la Vienne, renforcé par des modalités d'échanges numériques en e learning ouvre des perspectives prometteuses pour faire grandir l'innovation et entraîner par l'intensité d'un tel projet le tissu créatif des PME du territoire départemental. Grâce à son innovation, sa technologie, ses arts, son éducation, la Vienne illustrerait des nouvelles passerelles collaboratives avec les pays émergents désireux d'éduquer leurs élites aux connaissances de l'Occident. La Vienne dispose de vrais leviers pour devenir un jour une destination d'éducation de haut-niveau.

Sécurité : Département inclusif

Physiquement, la sécurité est l'état d'une situation présentant le minimum de risque.

Psychiquement, la sécurité, ou l'état d'esprit d'une personne qui se sent tranquille et confiante. Pour l'individu ou un groupe, c'est le sentiment (bien ou mal fondé) d'être à l'abri de tout danger et risque.

Un système de sécurité est constitué des éléments suivants :

- un socle de principes et de concepts qui déterminent la conception de la sécurité propre à l'entité socio-politique qui le conçoit, qui l'adopte et/ou qui le met en œuvre, conformément aux ressorts et aux déterminants du modèle de société auquel il est associé ; un modèle porteur à la fois d'une identité articulée sur un système de valeurs et de principes, d'une vision du monde et de son évolution, ainsi que d'un projet politique et sociétal pour elle-même (et parfois également pour le monde),
- une stratégie de sécurité – ou tout au moins, un concept stratégique pour la politique de sécurité – qui a pour objectif de déterminer la manière dont cette entité entend mettre en œuvre sa politique de sécurité, en définissant des options alternatives dans l'emploi des instruments,
- un ensemble d'architectures (institutionnelle, fonctionnelle et organique) articulées entre elles de manière cohérente, et au moyen desquelles doit se déployer la stratégie de sécurité, ainsi qu'une stratégie des moyens qui précise la nature et le volume des ressources (organisationnelles, financières, matérielles, humaines...) que cette entité dédie à sa politique de sécurité.

Comme le développent les travaux de Christian Paul, contributeur actif de l'ouvrage *Design des politiques publiques*, les organisations publiques peinent souvent à imaginer et à mettre en œuvre les « bonnes » réponses pour des raisons qu'il faut explorer et dépasser. Au nom d'une conception top down de l'action territoriale, on commet encore des greffes qui prennent mal.

Parfois, la valeur égalité est convoquée pour cautionner des solutions uniformes, là où il faut faire respirer des expérimentations et du jeu partenarial. Comme si, une fois les décisions votées, les collectivités s'accommodaient de l'impuissance...

Par ailleurs, il existe un débat permanent et souvent mal posé sur les rôles respectifs des citoyens/usagers/contribuables et des élus. Nous pouvons faire progresser les institutions, les territoires, en inventant des modes d'échange, d'élaboration et de choix qui certes bousculent les organisations, mais qui garantissent l'appropriation durable de l'action publique. Vous avez dit réinventer la démocratie ?

Susciter de nouvelles dynamiques collaboratives

En réalité, comme souvent, il me semble que les indices de la transformation sont déjà là : tous les élus et les fonctionnaires que je rencontre passent leur temps à contourner le système, à inventer des stratégies de contournement pour « y arriver quand même ». La micro-innovation est partout, au cœur du système et dans ses marges, dans l'institution comme dans la société civile. Si l'on mettait bout à bout tous ces petits arrangements, si l'on rendait visibles simultanément toutes ces pratiques innovantes, souvent transformatrices, on obtiendrait une fresque tout à fait étonnante.

Le problème est que cette micro-réforme de l'action publique, qui se joue dans le quotidien le plus trivial, n'intéresse pas les élus, qui y voit une forme d'intendance et préfèrent souvent croire au geste magique. Pourtant, « l'essentiel est dans les cuisines », comme dit Pierre Calame, l'auteur de *l'oeconomie*. Entre le moment où l'élu annonce une mesure et celui où les réponses se mettent réellement en œuvre, que s'est-il passé réellement et comment l'améliorer en continu ? Les élus devraient s'intéresser au modèle du logiciel libre, où les développements sont documentés, où chacun peut copier et améliorer le système pour le bénéfice de tous.

Réinventer l'élaboration des politiques publiques

Les marges de manœuvre sont là : les politiques doivent s'intéresser à la question de la méthode, de l'ingénierie, des arcanes discrets de l'action publique. Il faut soulever le capot ! Quand on le fait, on réalise la richesse qu'il peut y avoir à prendre plus de risques, à aller chercher d'autres disciplines aujourd'hui indispen-

sables : sociologues de terrain, concepteurs, inventeurs, mais aussi et pourquoi pas des metteurs en scène, des producteurs, pour réinventer le récit de l'action publique, aujourd'hui bien morne.

Au-delà des résistances, il faut considérer que la politique s'adresse aujourd'hui à des citoyens plus autonomes et mieux informés que jamais, qu'il y a dans la société des forces vives à capter, pour un travail d'intérêt général ou pour élaborer des réponses concrètes, plus personnalisées, dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du bien-être des plus âgés. A vrai dire, il s'agit d'une tendance profonde dans la société

On ne doit plus construire un hôpital sans les soignants et les malades, dessiner une école sans les enseignants, les élèves et...les parents. Agir ainsi n'enlève rien à l'architecte, ou à la collectivité, mais enrichit le message de chacun et le résultat de tous. Cette perspective peut rallier beaucoup de citoyens : ils souhaitent vivre dans une société créative, qui fait appel au meilleur de chacun.

Une démocratie vivante doit avoir le goût du résultat : l'investissement que l'on réalise ou le programme que l'on met en œuvre ne doit pas devenir simplement l'objet d'une consommation passive. En fait, il s'agit aussi de proposer une alternative au consumérisme de services publics que redoutent justement...les élus. A l'heure de l'arrivée sur le marché du travail de la « génération des nouvelles technologies », il apparaît également primordial d'intégrer les nouveaux acteurs que constituent les jeunes générations dans l'élaboration des politiques publiques. Capter les nouvelles tendances, inventer de nouvelles pratiques, s'approprier l'espace public de demain, connaître le monde urbain, décomposer les nouveaux rythmes et usages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)... L'expérience et l'inventivité des jeunes constituent un vivier d'analyses intéressantes. Leur capacité d'effervescence et de projection dans l'avenir façonne une véritable singularité dans le paysage des idées.

Aujourd'hui de nombreuses collectivités se sont dotées d'Environnements Numériques de Travail.. La Vienne a fait le choix de promouvoir un pôle innovant local en s'équipant de l'ENT PORTÉES (Plateforme Ouverte de Ressources de Transferts et d'Echanges pour les Établissements).

D'autres investissements innovants pourraient voir le jour en matière de pédagogie et d'appropriation citoyenne, comme par exemple les serious games (jeux sérieux) permettant des approches nouvelles et plus interactives. Un jeu sérieux consiste en une approche ludique, scénarisée, d'exercices à but éducatif et citoyen : un jeu a ainsi été édité pour sensibiliser les citoyens à la rédaction d'un budget de l'État par le Ministère du Budget. Ce jeu propose divers exercices qui permettent d'appréhender les bases de l'élaboration du budget et de la procédure budgétaire.

De tels jeux pourraient ainsi être créés en partenariat avec l'écosystème technopolitain du Futuroscope, pôle à forte intensité créative en matière de contenus numériques.

Ethique : Département prospectif

A travers les technologies de l'information et de la communication, nous observons l'arrivée de facteurs d'évolutions décisifs constitués par de nouvelles attentes des citoyens.

Comment scruter cette demande ?

Jamais les gouvernements légalement issus du suffrage n'ont autant eu à craindre d'être remis en question. Il existe désormais une partition entre ce que l'on pourrait appeler la légitimité de position des gouvernants et leur légitimité de décision. C'est le vrai sens de la démocratie d'opinion.

Par ailleurs et dans le même sens, « la difficulté de se reconnaître dans les organisations supposées servir de porte-parole collectifs n'empêche pas une volonté redoublée de participation dès qu'une cause qui nous concerne personnellement est en jeu. »

Dès lors, nous assistons, sous l'effet de ces déplacements, à l'émergence d'un nouveau régime de « conflictualité sociale », procédant par « agglomérations de mouvements localisés et spécifiques », souvent radicaux dans leur expression et peu prêts à s'intégrer dans une tactique d'ensemble. Le « mouvement social » d'aujourd'hui se présente comme une nébuleuse disparate, aux contours flous, échappant largement des « organisations représentatives » et mal prévisible dans son cours.

Les réseaux sociaux, les communautés virtuelles sur internet deviennent le plébiscite de plus en plus flagrant pour des identités choisies et des communautés de référence élues à titre privé. Toute réclamation particulière, sous réserve naturellement de sa plausibilité élémentaire, est spontanément ressentie comme légitime et fondée à se manifester.

L'importance des procédures, dans ce cadre, est capitale. Elles sont le moyen de reconnaître la place des différents partenaires et interlocuteurs concernés, mais aussi de lier par une décision consensuellement formée (ce qui reprend la notion de « gouvernance »).

Ce qui est récusé, c'est l'autoritarisme, c'est-à-dire le règne de la décision immotivée. La demande prioritaire des citoyens, c'est de comprendre. Comprendre est devenu la condition pour obéir.

L'individu de droit entend pouvoir être juge du bien-fondé de la règle à laquelle il lui est réclamé de se plier et il s'y soumettra s'il en saisit les raisons, même s'il les désapprouve.

Les conditions d'application des lois en sortent profondément modifiées : l'explication et la justification deviennent des démarches essentielles.

L'action publique est désormais confrontée au problème fondamental de la manière de s'adresser à cette société et de communiquer avec elle.

La puissance publique ne jouit plus ni de la confiance a priori dans sa capacité de concevoir l'intérêt commun ni de la transcendance qui faisait accepter son action.

De plus, la décentralisation a secrété une confusion institutionnelle qui fait du fonctionnement d'ensemble des institutions publiques une véritable boîte noire pour les citoyens. L'action des certaines collectivités en particulier est devenue illisible.

Construire un laboratoire du futur

L'Internet et les réseaux sociaux favorisent le dialogue et la pluralité ! Acteur incontournable d'une démocratie vivante, il doit s'intégrer à la vie et aux pratiques des élus, les rapprocher encore du citoyen.

Le citoyen entre doute et méfiance la place des collectivités ?

sables : sociologues de terrain, concepteurs, inventeurs, mais aussi et pourquoi pas des metteurs en scène, des producteurs, pour réinventer le récit de l'action publique, aujourd'hui bien morne.

Alors quelle confiance aura le citoyen dans la capacité des collectivités à conduire des politiques publiques pour accompagner les développements futurs ? La réponse relève largement de la responsabilité des collectivités à proposer un projet d'avenir et des réponses audacieuses s'appuyant sur les valeurs actuelles et une nouvelle donne sociétale.

Dès lors nous apparaît nécessaire de mettre en avant la portée des nouvelles technologies dans la diffusion des idées.

Mettre en avant la portée des nouvelles technologies dans la diffusion des idées

Par ailleurs, les réseaux sociaux ont vocation à rassembler des communautés d'internautes autour de valeurs communes. D'après les protocoles de la social media governance, le community manager est l'animateur du réseau, de la communauté d'internautes. Il écoute les membres de la communauté, il répond aux questions et lance des sujets de conversation. Il serait pertinent de créer et de former des agents du Conseil général au community management. Ces agents animent ensuite des réseaux sociaux autour de divers projets visant à améliorer la gouvernance de la sécurité publique et l'enjeu qu'elle représente en termes de découpages administratifs, hiérarchiques, humains et territoriaux.

De plus, l'accélération des réformes et celle de la gouvernance du territoire en premier lieu rendent nécessaires une forte motivation des agents des collectivités. Or, selon un récent sondage IFOP 37, seuls 26% des agents se sentent associés aux réformes en cours. Leur donner un espace d'expression, de collaboration et d'entraide leur permettrait de se sentir davantage acteurs des évolutions des chantiers structurants de leur collectivité.

L'introduction d'outils collaboratifs dans l'intranet de l'administration permettrait par exemple de développer un mode de travail en réseau et de montrer l'intérêt que le Conseil général voue à ses agents, acteurs du changement.

Dans cette somme de réflexions, il est essentiel que la gouvernance de l'ensemble des acteurs territoriaux investisse davantage le champ des nouvelles technologies. Cela pourrait se faire à travers la mise en place de réseaux internet de citoyens mais aussi de systèmes intranet de dialogue et de partage d'expériences avec des réseaux associatifs, des forces vives de la société civile. A cet égard, mener des enquêtes de terrain régulières permettrait de faire émerger des idées innovantes et d'impliquer les citoyens dans la gouvernance de leur territoire.

Par ailleurs, l'État vient de lancer la plateforme data.gouv.fr qui est une plateforme de réutilisation des données détenues par l'État, tant sur le plan des finances (Budget 2012) que sur des données plus spécifiques (chiffres de l'enseignement agricole par exemple). Cette plateforme a été mise en place suite une préconisation en juin dernier du Conseil de Modernisation des Politiques Publiques.

Cette plateforme interministérielle de données a pour but de donner accès à diverses informations pour informer le citoyen. « Bien informé, les hommes sont des citoyens » disait Alfred Sauvy, la transparence des gouvernants est donc un sujet essentiel de la vie publique et politique.

La politique d'open data décidée par le gouvernement est aussi une source de revenu potentiel. En effet, l'exemple de la ville de Washington aux États-Unis montre l'importance des retombées économiques de l'open data, qui a bénéficié d'un retour de 4000% par rapport aux dépenses d'investissement nécessaires pour la mettre en place.

Ce retour sur investissement se fait par la réutilisation de ces données par des acteurs privés, agrégateurs de contenu, chercheurs, entreprises. De plus, des retombées secondaires peuvent être observées. Cette

politique favorise aussi la mise en place de relations entre les acteurs publics et les développeurs informatiques, en donnant une nouvelle image de l'administration, moins lente, moins lourde.

De nombreuses collectivités, comme le Conseil Général de Gironde, ont investi dans des projets d'open data et voient aujourd'hui des retombées économiques, encore modérées, mais non négligeables.

L'accès à certaines données détenues par le Conseil Général de la Vienne permettrait ainsi de développer le potentiel déjà important en matière d'édition numérique et de stratégie digitale du territoire départemental.

CONCLUSION

Quelle est aujourd'hui notre relation à la science ? En serait-on devenu dépendant et aurait-on oublié l'essence même de la science. D'une part la science fascine et d'autre part elle peut faire peur. Ses prouesses nous ont permises d'améliorer notre quotidien. Au fur et à mesure que la science avance on peut connaître « les causes et les mouvements secret des choses » comme le dit Bacon dans la Nouvelle Atlantide. La science est alors vue comme « idole » (Nietzsche), elle permet à l'homme d'être « maître et possesseur de la nature » (Descartes). Dire que l'homme est dépendant de la science c'est alors présupposer qu'il a perdu tout contrôle de cette discipline et qu'il n'est plus capable d'exercer son libre arbitre. Aujourd'hui trop souvent la science est associée à la technique, or toutes les recherches scientifiques n'ont pas nécessairement une application pratique. Par excès de fascination, l'homme a brouillé les frontières entre la science et la technique, la science n'est plus indépendante et elle dépend de l'application que souhaitent en faire les hommes. En vénérant la science, les hommes ont finalement perdu la pensée qui s'y trouvait à l'œuvre. Il s'agit donc de surveiller de près le lien entre la science et le développement de l'humanité, car parfois il revêt des enjeux politiques et techniques qui n'ont pas lieu d'être dans l'activité scientifique.

Thomas Cavelot, Ingrid Babled, Kevin Lognoné

Bibliographie

Ressources institutionnelles

Conseil Général de la Vienne, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Finistère, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Région Pays-de-la-Loire, Région Bretagne, Région Poitou-Charentes, Région Rhône-Alpes, Région Ile-de-France, Ville de Rennes, Rennes métropole, Ville de Nantes, Grand Poitiers, Ville de Bordeaux, chambres consulaires, pôles de compétitivité, clusters

Ressources connexes

300 propositions, innovations et curiosités sociales venues de l'étranger, Centre d'analyse stratégique, services du Premier ministre

La 27ème région, laboratoire des nouvelles politiques publiques à l'âge numérique

Le discours de la méthode Descartes chapitre 6

La nouvelle Atlantide De Bacon

Ivo Gormley, documentariste et anthropologue, et son retentissant manifeste en faveur des collaborations de masse, profondes et transformatives.

Tribune de la 27ème région dénonçant la dictature du « nez dans le guidon ». Pierre Rosanvallon, lui, nous invite à « sortir de la myopie des démocraties ».

Pour en finir avec l'évaluation, le dossier de Vacarme.

« Notre nouvelle école » : un atypique cahier des charges repensé par les élèves, enseignants, parents et riverains du collège de Walker, au Royaume-Uni

A Rennes, la Ruche tente de tisser des liens entre les réseaux sociaux virtuels et le quotidien de la ville et de ses citoyens.

Metalab3D, l'expérimentation comme mode opératoire

Comment libérer les forces de l'innovation dans le territoire ? Mémoire de l'association Alumni ISMAPP

La sécurité, École doctorale, droit, science politique et philosophie. Faculté de droit et de science politique de l'université de Rennes 1.

Revue Juridique de l'Ouest. n° spécial 2002

La sécurité, sous la direction de Philippe portier, Revue juridique de l'ouest, numéro spécial 2002

L'open data: comprendre l'ouverture des données publiques, Simon Chignard, Fyp Éditions, avril 2012, 192p

Introduction au serious game, Julian Alvarez et Damien Djaouti, Questions Théoriques, octobre 2010, 227p

Serious game, révolution pédagogique, Valérie Lavergne Boudier, Yves Dambach, Hermès science publications, mai 2010, 216p

Concevoir un serious game pour un dispositif de formation : pour réussir vos projets de formation innovants !, Béatrice Lhuillier, Fyp Éditions, juin 2011, 191p